

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Les élections des recteurs et chefs d'établissement prévues en décembre prochain

SNN

Libreville/Gabon

SELON le calendrier en notre possession, les conseils d'administration électifs des établissements de l'Enseignement supérieur (universités, instituts et grandes écoles) auront lieu à partir du 12 décembre prochain. Une fois validé, on se dirigera vers le renouvellement des principales instances de ces structures, notamment, les recteurs, vice-recteurs et autres.

On retiendra principalement que les 16 et 20 décembre interviendront respectivement les élections des nouveaux



L'UOB, comme d'autres établissements du supérieur, attend son nouveau recteur.

Les droits d'auteur seraient payés prochainement



Photo: Frédéric Serge Long

Une vue de la prestation du groupe de danseuses de l'artiste Célé.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

APRÈS le premier paiement des droits d'auteur en 2018, les artistes gabonais ont passé près de trois ans sans recevoir les fruits de leur travail. À cause du Covid-19 qui a fortement touché l'industrie musicale. Pour essayer de rattraper les choses cette année, les auteurs, qui ont vu leurs œuvres écoutées ou exposées dans les lieux publics, pourraient passer à la caisse dès décembre prochain, a indiqué hier le directeur général du Bureau gabonais du droit d'auteur et des droits voisins (Bugada), Maxime Obame Ella. Une décision qui doit

être confirmée par le Conseil d'administration de cette entité. "Le Conseil va siéger en fin d'année et, tenant compte de nos finances, pourrait prendre une dérogation pour nous autoriser à reprendre les versements. Si nous prenons du retard pour décembre, nous allons décaler l'opération en janvier", a-t-il dit. Le directeur du Bugada a également adressé un message aux artistes gabonais. "Les droits d'auteur ne constituent pas un salaire et ils ne sont pas des fonds d'investissement pour se produire. Au contraire, un artiste doit pouvoir faire ses concerts. Ce sont ces prestations qui lui garantissent le paiement de ses droits d'auteur".

dirigeants de l'université Omar Bongo (UOB), de l'université des sciences et techniques de Masuku (USTM), et de l'université des sciences de la santé (USS). Cela au terme d'un processus électoral ouvert le 21 novembre prochain, avec le dépôt des candidatures pour l'ensemble des ces établissements.

Il faut rappeler que depuis la réforme de 2017, instaurant le vote comme mode désignation desdits responsables, les candidats au poste doivent,

au minimum, être titulaires du grade de maître de conférence. Ils doivent disposer de projets pour l'université ou la grande école dont ils sollicitent la gestion, présenter les objectifs de leur candidature et soumettre une feuille de route. Ils proposent également la liste de leurs collaborateurs et ceux prévus pour prendre la tête des différents départements. Autant d'éléments qui seront pris en compte par les conseils d'administration.

Par ailleurs, ce ne sont pas

les seules élections prévues. Si le calendrier proposé est respecté, de nouveaux représentants des enseignants, des personnels administratifs techniques et des ouvriers de services (ATOS) devraient également être élus le mardi 06 décembre.

On soulignera que la publication et affichage des listes définitives auront lieu du lundi 28 novembre au lundi 05 décembre prochain. Tout comme la campagne électorale.

Et si de nouvelles têtes émergeraient ?

SNN
Libreville/Gabon

Concernant l'UOB singulièrement qui englobe le gros des effectifs (près de 20 000 inscrits, 300 agents administratifs et techniques ainsi que des ouvriers de services). Et surtout des problèmes à ne plus en finir. La situation actuelle qui y prévaut ne suscite pas moins l'ire des enseignants, des administratifs et surtout des étudiants, malgré les gros efforts déployés par les pouvoirs publics pour doter

cette université des commodités éducatives et autres moyens. C'est, entre autres, la raison pour laquelle, après les années Ropivia que d'aucuns qualifient de "désastreuses", les critiques n'ont eu de cesse d'être émises par le gros de la communauté universitaire à l'endroit de l'équipe intérimaire. Pour beaucoup, les postulants devraient pouvoir rompre avec les pratiques des "hommes du passé", avoir de réelles capacités managériales, l'établissement ayant véritablement besoin de renouveau.

Ainsi, contrairement aux précédentes élections, d'aucuns espèrent que les candidats à ces fonctions électives qui affûtent déjà leur armes dans les couloirs, présenteront des offres plus sérieuses pour susciter l'adhésion de leurs collègues enseignants-chercheurs. Lesquels, il faut oser le dire, sont très critiques par rapport à la gestion pour le moins quelconque de ces dernières années au sein l'UOB. D'où le quitus sans grand enthousiasme délivré aux intérimaires.